

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15282**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Conducteur d'encarteuse piqueuse

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de l'imprimerie et des industries graphiques - Union nationale de l'imprimerie et de la communication (UNIC)	Secrétaire CPNE

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3138 - Imprimeries de labeur et industries graphiques

Code(s) NSF :

322u Conduite, surveillance de machines : impression

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les personnes ayant obtenu le CQP de conducteur d'encarteuse piqueuse doivent pouvoir réaliser les activités de production suivantes :

Préparer, organiser une production à encarter piquer

Conduire une encarteuse piqueuse

Réaliser la maintenance de 1er niveau sur une encarteuse piqueuse

Intégrer les contraintes de production et communiquer et rendre compte

Mettre en œuvre les procédures qualité sécurité et environnement

Pour réaliser l'ensemble de ces activités, ils doivent être capables de mettre en œuvre des compétences suivantes :

Définir la configuration à adopter en fonction du produit à réaliser

Préparer les supports et les matières d'œuvre

Contrôler les différents supports et les matières d'œuvre

Identifier les conséquences de son activité

Assurer la qualité de la production

Préparer le massicot trilatéral

Préparer la chaîne d'encartage

Préparer les margeurs (cahiers et couvertures)

Préparer les systèmes de sorties

Utiliser un pupitre de commande

Maintenir une production sur une encarteuse piqueuse en respect avec le BAF

Intervenir sur l'encarteuse-piqueuse en cas d'incident de production

Réceptionner les productions de l'encarteuse-piqueuse

Evaluer la conformité du produit avec le modèle de référence (dossier de fab. ou BAF)

Maintenir en état son environnement de travail

Organiser son travail et son espace de production

Coordonner le travail de l'équipe

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales liées à son poste de travail

Contrôler l'état de l'encarteuse piqueuse

Assurer l'entretien de l'encarteuse-piqueuse

Réaliser les opérations de maintenance permettant d'assurer la production sur une encarteuse piqueuse

Communiquer et rendre compte

Communiquer avec son équipe

Intégrer l'environnement informatique dans son travail

Intégrer les possibilités et les contraintes des entreprises des industries de l'impression et de la communication

Intégrer les possibilités et les contraintes de la réalisation graphique plurimédias

Intégrer les possibilités et les contraintes du prépresse

Intégrer les possibilités et les contraintes liées à l'impression et au façonnage

Intégrer les possibilités et les contraintes liées au conditionnement, à l'expédition et au routage

Prendre en compte le traitement de la couleur

Appliquer les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité

Intégrer les enjeux liés au respect de l'environnement dans sa production

Assurer le suivi de la qualité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur des Industries Graphiques représente en 2016 : 4 200 établissements France entière. Regroupés en trois grandes familles de métiers : prepresse (NAF 1813z), imprimerie (NAF1812z), façonnage (NAF 1814z), les entreprises sont plutôt de petite taille 75% des entreprises comptent moins de 10 salariés. Les 50 000 salariés du secteur se répartissent de la façon suivante : 19 % des salariés en prepresse, 45% des salariés en impression et 36% des salariés en façonnage.

conducteur d'encarteuse piqueuse

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1302 : Conduite de machines de façonnage routage

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Pour le candidat ayant suivi une formation préparatoire au CQP, il doit

Valider tous les blocs de compétences, c'est-à-dire obtenir une note minimum de 12/20 à chaque bloc de compétences composant le CQP.

Rédiger et présenter un dossier professionnel et obtenir une note minimum de 12/20

Le candidat rédige un dossier professionnel sur la base d'une trame qui lui est remis en amont. Dans ce dossier, le candidat est amené à décrire son parcours de formation ainsi que son projet professionnel. Il présente son entreprise et les productions qu'il a réalisées.

L'oral se déroule en 2 temps :

le candidat présente son dossier (10 minutes)

un temps d'échange avec le jury autour du dossier professionnel (20 minutes)

Une fois que le candidat a terminé son oral, le jury délibère et complète la grille de notation prévue à cet effet.

Pour les candidats qui souhaitent obtenir le CQP par Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Après avoir renseigné un dossier de recevabilité de leur demande de VAE qui permet d'attester de l'expérience préalable du candidat au métier de conducteur d'encarteuse piqueuse, celui-ci va rédiger un dossier-mémoire. Il s'agit, en suivant une trame prédéfinie qui renvoie aux différentes compétences du référentiel, de donner les moyens au candidat de démontrer celles qu'il maîtrise au travers d'une formalisation par écrit décrivant le métier et les activités mises en œuvre.

Si le contenu du dossier mémoire est validé par le jury, le candidat est convoqué pour une présentation orale qui vise à confirmer ses compétences ou au contraire à repérer d'éventuelles limites. Il s'agit au travers de cet échange de procéder à une évaluation du candidat qui soit la plus représentative possible de ses acquis.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15282 - Préparer, organiser une production à encarter piquer	Epreuve écrite
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15282 - Conduire une encarteuse piqueuse	Epreuve pratique (mise en situation et oral)
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15282 - Réaliser la maintenance de 1er niveau sur une encarteuse piqueuse	Epreuve écrite
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15282 - Intégrer les contraintes de production et communiquer et rendre compte	Epreuve écrite + épreuve orale
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 15282 - Mettre en œuvre les procédures qualité, sécurité et environnement	Epreuve écrite

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	En fonction du ou des modalités d'évaluation, le jury sera composé de : Pour les épreuves écrites et les rapports d'activités 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans la formation du candidat Pour les épreuves pratiques, les épreuves orales et le Dossier professionnel 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans la formation du candidat et 1 professionnel (du secteur ou non) ayant des compétences dans la certification visée
En contrat de professionnalisation	X	En fonction du ou des modalités d'évaluation, le jury sera composé de : Pour les épreuves écrites et les rapports d'activités 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans la formation du candidat Pour les épreuves pratiques, les épreuves orales et le Dossier professionnel 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans la formation du candidat et 1 professionnel (du secteur ou non) ayant des compétences dans la certification visée
Par candidature individuelle	X	En fonction du ou des modalités d'évaluation, le jury sera composé de : Pour les épreuves écrites et les rapports d'activités 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans la formation du candidat Pour les épreuves pratiques, les épreuves orales et le Dossier professionnel 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans la formation du candidat et 1 professionnel (du secteur ou non) ayant des compétences dans la certification visée
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Conducteur d'encarteuse piqueuse avec effet au 22 août 2012, jusqu'au 22 août 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans avec effet au 22 août 2017, jusqu'au 4 janvier 2024.

Pour plus d'informations

Statistiques :

3 à 5 intitulaires du CQP par an

Autres sources d'information :

UNIC - CPNEFP de l'imprimerie et des Industries Graphiques

IDEP

Lieu(x) de certification :

CPNEFP

68 Boulevard Saint Marcel

75005 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AMIGRAF, LILLE (59)

MEDIAGRAF, LA PLAINE SAINT DENIS (93)

GOBELINS, NOISY LE GRAND (93)

AFI LNR, MONT SAINT AIGNAN (76)

GRAFIPOLIS, NANTES (44)

CIFOP, L'ISLE D'ESPAGNAC (16)

SEPR, LYON (69)

Historique de la certification :